



SOIRÉE DANSANTE 18 MARS 2017

Chers amis,

Comme l'an passé le bureau de l'APE s'est fixé plusieurs temps forts dans ses actions. En attendant la fête d'école le samedi 1er Juillet, un des temps fort est la **soirée dansante** qui aura lieu le **Samedi 18 mars** à la salle de l'Aquarelle de St Jean. Nous vous espérons évidemment nombreux pour marquer votre soutien à notre action mais d'abord et avant tout pour venir passer un bon moment ensemble et vous amuser avec nous. Du succès de nos manifestations dépend notre aide aux actions de l'équipe enseignante. Amis, voisins, famille .. vos proches sont les bienvenus !

Un apéritif vous est offert à partir de 19h30.

Ensuite cette année nous innovons avec le menu suivant :

Adulte :

Suprême de pintade fermière farcie sauce Provençale

Gratin de pomme de terre et céleri

Brioche garnie à la duxelle de champignons

Petit gâteau de carotte et chorizo

Délice de Saint Jean

Enfant :

Filet de poulet à la crème de champignon

Galette d'arphins

Délice de Saint Jean



Pour la réservation des tickets deux possibilités s'offrent à vous ;

- Soit par retour du bulletin ci-joint à l'enseignant de votre enfant et ce avant le 27 février dernier délai (Aucun délai supplémentaire ne sera proposé). les tickets vous seront remis ensuite.

- Soit en vous rendant au bar-tabac L'imprévu à Saint Jean. Sébastien se fera un plaisir de vous délivrer ces tickets.

Réservation ; Si vous souhaitez être placé à une table particulière avec famille ou amis merci de le préciser pour faciliter notre organisation. Sans précision le placement sera libre et ce sera l'occasion de faire de nouvelles rencontres avec d'autres parents ou amis de l'APE.

Le nombre de places étant limité, ne tardez pas trop dans vos réservations ! L'an passé des personnes n'ont pas pu venir, faute de place.



Bulletin de réservation

Nom : Prénom :

Numéro de téléphone : Mail :

Tickets enfant : x 9,00€ =€ (les enfants mangeront à la table enfant avant les adultes)

Tickets adulte : x 17,00€ =€ Table :

Je joint un règlement de€

Le règlement sera encaissé au plus tôt le jour de la soirée ou selon votre convenance entre le 14 mars et le 31 mai (merci de le préciser au dos du chèque).